

LE BIB

BRÉHAL

BULLETIN
D'INFORMATIONS
BRÉHALAISES

n°22

www.ville-brehal.fr



Belle année 2019

Une belle cérémonie

Le 18 janvier dernier, vous avez été nombreux à vous rendre à la Halle aux Grains pour la traditionnelle cérémonie des vœux et c'est avec un grand plaisir que la municipalité a présenté à l'assemblée les réalisations de l'année écoulée et les projets 2019.

La fin de l'année 2018 a été très perturbée par les manifestations de gilets jaunes et j'espère vivement que ce début d'année 2019 permettra de retrouver un climat social apaisé, et une reprise des activités économiques. En effet, la crise de confiance actuelle pénalise lourdement les commerces locaux, et tout doit être fait pour que cette situation s'améliore rapidement.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce premier bulletin d'informations Bréhalaises 2019, et vous renouvelle mes vœux les plus sincères de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Daniel LECUREUIL

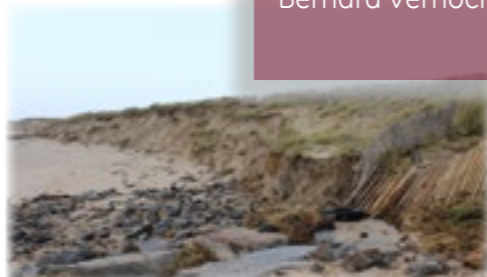


Vente aux enchères au profit des Dunes

Kim Rouch Artiste peintre Bréhalais, sensibilisé par un article de presse relatant l'érosion de la dune sur Bricqueville et Bréhal, a voulu apporter son aide aux deux communes impactées par ces phénomènes de marées au niveau du golf et du camping de la Vanlée. Avec d'autres artistes peintres, il a été décidé de mettre à profit leurs différents talents afin d'aider au financement des travaux indispensables à la défense du cordon dunaire du Havre de la Vanlée. Une exposition de leurs oeuvres se fera à partir du 26 mai 2019 à la Mairie de Bricqueville sur Mer.

Cette exposition sera suivie d'une vente aux enchères de ces oeuvres au club House du Golf de Bréhal à partir de 17h00 le vendredi 31 mai.

Nous sommes très reconnaissants à l'ensemble des Artistes pour cette généreuse initiative qui nous montre leur attachement à notre littoral et à sa protection.



Les Artistes peintres :

Philippe Beillet Le Béherc,
Benôit Charon, Eric Degive,
Jean-Loup Eve, Xavier
Hortala, Valérie Le Merrer,
Aimable Robillard, Jean-
Marie Robillard, Kim Rouch,
Jean-Luc Saint-Martin,
Bernard Vernochet.

Le service des Cartes d'identité et passeports

A présent, vous pouvez prendre vos rendez-vous pour les cartes d'identité et les passeports directement en ligne.

Pour cela, rendez-vous sur le site de la ville: www.ville-brehal.fr
Allez dans ACTU et inscrivez-vous en quelques CLICS!
Vous pourrez ainsi visualiser toutes les disponibilités et choisir en fonction de votre agenda.
Un SMS automatique de rappel sera envoyé sur votre téléphone mobile 24 heures avant votre rendez-vous.



En raison des fortes demandes et des délais de traitements importants, soyez prévoyants il faudra minimum deux mois pour la réalisation de votre document d'identité.

C'est pratique !



Bilan des 6 mois :
647 cartes nationales
d'identité
402 passeports
soit 1049 documents
d'identités réalisés

Un accueil téléphonique adapté



1- accueil
2- CNI / passeport
3- état-civil
4- services techniques
5- urbanisme

Si vous avez cherché à joindre la Mairie ces derniers mois vous avez dû entendre notre nouvel accueil téléphonique.

Afin de répondre au mieux à nos interlocuteurs, nous avons mis en place un filtrage d'appel vous pouvez donc directement contacter le bon service en tapant 1, 2, ...5.

Une nécessité pour la Mairie car depuis la mise en place du service des cartes nationales d'identité et passeports au sein de notre collectivité il devenait difficile de nous joindre du fait du nombre des appels.

Les élections

Depuis janvier 2019, un nouveau système électoral est mis en place : le «REU» Répertoire Electoral Unique.



Géré par l'INSEE, le REU apporte plus de souplesse et de fiabilité dans la tenue des listes électorales.

Désormais, les électeurs pourront s'inscrire sur les listes communales, tout au long de l'année et jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

En 2019, les élections Européennes se tiendront le dimanche 26 mai.

En 2018

86 nouvelles inscriptions sur nos listes électorales.
2770 : nombre total d'inscrits au 31 décembre 2018

26 mai
2019
Elections
européennes



Le ^{zéro} phyto

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides évolue.

Depuis le 1er janvier 2019, pour les particuliers, il est interdit d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques sous peine de sanctions pénales lourdes.



L'interdiction d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts accessibles ou ouverts au public concerne les collectivités depuis le 1er janvier 2017. Bréhal se mobilise pour trouver des solutions pratiques et esthétiques pour l'entretien des espaces communaux. La commune encourage chaque citoyen à suivre cette voie et à porter un nouveau regard sur notre cadre de vie.

Les pesticides (produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques) sont des produits chimiques destinés à lutter contre certains animaux et végétaux :

- ➔ les herbicides, contre les herbes indésirables, dites « mauvaises herbes »
- ➔ les insecticides, contre les insectes
- ➔ les fongicides, contre les maladies causées par les champignons
- ➔ les biocides, contre les rongeurs, taupes et mollusques

Sécurité

Moins de produits toxiques dans la maison et au jardin (enfants, animaux domestiques...)

Santé

Diminution de la pollution de l'eau, de l'air, des sols et des aliments

Porte monnaie

Réduction du coût de traitement de l'eau
Impact sur les factures



Environnement

Meilleure qualité de vie
Retour de la biodiversité
Respect de la Nature

Jardiner sans pesticide, c'est possible !

Les conseils Jardin du Collectif Zéro Pesticide

Désherbage : Couvrir le sol (paillage, plantes couvre-sol, engrais verts)

Maladies : Choisir des plantes adaptées (sol, climat, exposition)

Entretien la fertilité du sol (apport de compost, paillis)

Ravageurs : Accueillir les animaux auxiliaires du jardin

Énergie : Utiliser des outils adaptés et agir au bon moment

Apportez vos produits en déchèterie !

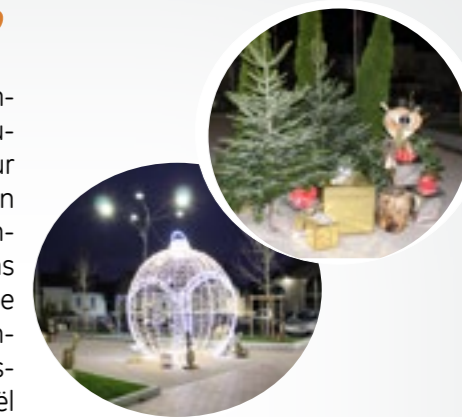
Les pesticides sont des déchets dangereux. Il est interdit de les mélanger aux ordures ménagères, de les vider dans les canalisations, de les jeter directement dans la nature. Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchèterie si possible dans leur emballage d'origine.

Article réalisé avec l'aide du Collectif zéro Pesticide.

Une déco de Noël Unique

Cette année, à côté des traditionnelles décorations de Noël qui ont illuminé notre commune et de la spectaculaire boule de Noël qui a fait le bonheur des petits et des grands adeptes du selfie, c'est une forêt féérique que nous avons pu admirer sur le square du souvenir et devant l'Office de Tourisme.

Les services techniques de la commune ont revêtu leurs habits de lutin et fait preuve de créativité pour réaliser de nombreux animaux en bois sur le thème de la forêt enchantée : cerfs, hiboux, ours, oursins étaient tous réunis. Le bonhomme de neige nous invitait à entrer tandis que le jeune cerf, curieux, passait sa tête dans la boule de Noël sous le regard de ses parents et des autres habitants de la forêt.



Un décor enchanteur, fabriqué de toute pièce avec du bois de récupération, qui souligne d'autant plus le talent de nos agents au service de notre collectivité !



Les Services Techniques de la ville de Bréhal

TIPI

Les Titres Payables par Internet

La Direction Générale des Finances Publiques, partenaire des collectivités locales, a développé un site de paiement en ligne pour vous permettre de régler par carte bancaire vos redevances et produits locaux, en toute sécurité et en toute simplicité. Ce service ouvert aux usagers est disponible 7 jours/7 et 24h/24. Pour effectuer votre paiement, vous devez vous munir de la facture ou de l'avis des sommes à payer que vous a transmis votre collectivité.

Sur ce document, vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'identification de votre paiement :
- L'identifiant collectivité qui permet d'identifier la collectivité au bénéfice de laquelle vous effectuez votre règlement.
- La référence qui permet d'identifier la facture que vous souhaitez régler.
- Le montant doit être réglé en totalité, vous ne pourrez en effet pas payer sur ce site un montant partiel.



Lors de votre règlement, vous devrez obligatoirement fournir une adresse de courrier électronique valide, sur laquelle vous sera transmis un ticket vous confirmant la prise en compte de votre paiement à l'issue de celui-ci.

Services éligibles au paiement TIPI sur la commune de Bréhal :
- Cantine
- Facture d'assainissement
- Loyers

Une «time capsule»

Une time capsule qui permettra aux élèves du collège de Bréhal de voyager dans le temps et de parcourir l'Histoire.

C'est quoi une time capsule ? C'est une boîte contenant des objets, informations, souvenirs de notre année et notre époque qui est enterrée et ré-ouverte des années plus tard pour montrer aux futures générations ce qu'était la vie dans le passé.

Les élèves du collège de Bréhal en classe de 3ème Euro accompagnés de leur professeur d'anglais ont donc laissé leur empreinte dans l'Histoire le vendredi 21 décembre 2018.



Les 10 ans de L'Espace Marcel Launay



Un succès comme tous les ans pour le forum des associations. Les 10 ans de l'espace Marcel Launay une réussite avec l'apéritif musical où les associations ont eu plaisir à se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Le Téléthon



Après avoir parcouru le jeudi 6 décembre 2018 à pied 75 kms accompagné de plusieurs marcheurs pour récolter les promesses de dons dans les 14 communes de l'ex-canton de Brehal, Pierre COLIN, Responsable du Comité d'Organisation remettait ça le vendredi soir à partir de 17h30 sans discontinuer jusqu'au samedi après-midi 17h30 soit 24h de marche non-stop. Cette marche de 24h (105 kms parcourus) constituait le fil rouge de cette organisation puisque plusieurs volontaires accompagnaient Pierre dans cette expédition, ces jours là, les enfants des écoles, les parents, les élus de l'ex-canton, les Jeunes sapeurs pompiers ainsi que les membres de la SNSM étaient présents.

10 090.53 € c'est le montant collecté au profit du Téléthon grâce aux nombreuses actions auprès des communes.

Inauguration du centre bourg et de Saint Martin de Bréhal



C'est en compagnie de M. Le Sous-Préfet Hervé Doutez, de M. Lefevre, Président du Conseil Départemental et de M. Sévin Président de Granville Terre et Mer que Monsieur Le Maire et de nombreux Elus ont inauguré le 3 juillet 2018 nos centres bourg de Bréhal et Saint-Martin.



Il y'en avait pour tous les goûts ! Le père Noël avait lui aussi fait le déplacement avec son petit poney tirant le traineau faisant la joie de tous les enfants.



Le Centenaire du 11 novembre



Participation des écoles Bréhalaises, de la Maternelle au Collège, qui ont apporté aux nombreuses personnes rassemblées l'émotion de ce moment de recueillement.

Inauguration du Square du Souvenir



La jolie place située aux abords de l'église de Bréhal a été inaugurée le 11 novembre. Celle-ci s'appelle «Le Square du Souvenir»

Le marché de Noël

Le samedi 22 décembre, une quinzaine de commerçants et artisans ont pu vous proposer; jouets, gâteaux, décorations, maroquinerie ...

Fort du succès de cette première, la Mairie souhaite renouveler cette opération et vous proposera un marché encore plus grand et attractif pour 2019 !

Les Services Techniques

- 202 fiches d'intervention réalisées à la demande des administrés dont :
- 106 interventions sur les bâtiments
- 68 interventions sur la voirie
- 28 interventions aux espaces verts



L'Etat Civil



- 14 naissances
- 8 mariages
- 61 décès
- 10 pacs

L'Enfance Jeunesse

- 63 enfants par jour en moyenne cet été au centre de loisirs
- 21 jeunes au dispositif argent de poche



La Police Municipale



- 27 interventions dont 17 conflits de voisinage
- 13 chiens en divagation capturés
- sécurisation accrue à la sortie de l'école

L'Urbanisme



- 47 permis de construire
- 153 certificats d'urbanisme
- 102 déclarations préalables
- 3 permis d'aménager

+ 23 nouveaux logements
+ 50 lots (lotissements)

La Médiathèque

- 5852 visiteurs
- 885 abonnés
- 226 nouveaux lecteurs



1 navette par semaine entre les médiathèques du réseau

Culture et Tourisme



- 7 000 personnes accueillies au Saint Mart'@nim
- 987 enfants ont participé aux activités.
- 2 541 spectateurs au «concert du mois»

Un débat National

Notre pays doit évoluer et se réformer, afin de pouvoir apporter aux générations futures toutes les conditions d'une vie heureuse, respectueuse d'autrui et de l'environnement. Ces réformes, plusieurs gouvernements, toutes tendances confondues, ont essayé de les mener à bien, mais tous ont peiné à les faire accepter.

Un sentiment d'injustice fiscale, un mal-être ambiant qui ne cesse de se développer dans les populations les plus fragiles depuis plusieurs décennies, mais qui n'avait pas été suffisamment appréhendé par les différents gouvernements, une détérioration du pouvoir d'achat, réelle ou ressentie, du fait notamment de l'augmentation des prélèvements, une hausse brutale et exagérée des taxes sur les carburants et le fuel domestique, ont provoqué en Novembre un mouvement populaire spontané, non organisé, ni structuré, mais qui a été d'une telle ampleur qu'il a surpris le pouvoir en place. Ce mouvement qui dure, impacte sévèrement l'économie de notre Pays, mais provoque également une remise en cause inquiétante des fondements de notre vie démocratique, avec tous les excès que l'on peut constater, et le risque d'embrasement qui en découle.

Il faut absolument aller vers une réforme générale de la fiscalité plus respectueuse des capacités contributives de chaque individu et ne favorisant pas l'approfondissement du fossé qui sépare les plus riches des autres, redonner toute sa valeur au travail mais également vers une refonte profonde du système social français, mieux cibler les actions et mieux contrôler leur mise en œuvre.

Le Président de la République a lancé le 15 janvier dernier le Grand débat national à Bourgheroulde, devant les Maires de Normandie. Pendant 6 heures il a débattu avec eux.

J'espère vivement que ce Grand Débat National va susciter chez les Français l'envie de faire des propositions sur tous les sujets qu'ils souhaiteront, qu'il va servir l'apaisement et la concertation, le retour à de vrais débats d'opinion, à la construction d'un nouveau modèle de société plus juste, à la prise de conscience des uns et des autres de la nécessité de respecter les biens et les personnes dans une société moderne et démocratique, à la réhabilitation de la classe politique aussi.

Communiqué de presse

Le Grand Débat National initié par le Président de la République se déploie sur l'ensemble du territoire d'abord à partir de réunions d'initiatives locales, pendant la période du 15 janvier au 15 mars. C'est dans ce cadre que deux réunions sont organisées par les citoyens, qui porteront sur les 4 thèmes du Grand Débat National. Tous les citoyens sont invités à participer à ces échanges qui auront lieu

à la Halle aux Grains de BREHAL

Le Vendredi 15 février 2019 à 20 h

Thèmes abordés : *La Transition écologique - La Démocratie et Citoyenneté*

Le Vendredi 22 février 2019 à 20 h

Thèmes abordés : *Fiscalité et les dépenses publiques - Organisation des services de l'Etat et des services publics*

Chaque réunion pourra accueillir 250 personnes, et sera filmée et diffusée sur youtube.

Les citoyens organisateurs ont souhaité que les réunions se déroulent sans la présence des élus parlementaires.

Il est conseillé aux citoyens d'amener copie des questionnaires relatifs aux sujets qui seront abordés ; Ceux ci sont disponibles sur le site officiel du Grand Débat : www.granddebat.fr

Projet d'aménagement de l'Avenue de Lydney et du parking du Groupe Scolaire Jean Monnet

Faisant suite aux demandes des associations de parents d'élèves et des professeurs, un projet d'aménagement de l'avenue de Lydney et du parking du Groupe Scolaire Jean Monnet est prévu dans l'année 2019.

Dans le but d'améliorer la sécurité des piétons aux abords du Groupe Scolaire Jean Monnet, de réorganiser le stationnement en créant de nouvelles places, d'améliorer la signalisation et l'éclairage public.



Réaménagement de la Halle aux grains - réhabilitation et extension de la Halle (Office de Tourisme)

Le projet se déroulera en deux phases au cours de l'année 2019.

Une première phase concernera la réhabilitation de la Halle avec un changement des menuiseries.

La deuxième phase débutera courant du deuxième semestre 2019. Concernant l'extension de la halle et l'agrandissement du bureau d'information touristique de Bréhal le coût des travaux sera supporté à part égale par la commune et par la Communauté de Communes de GTM.



Le rond point du Département

L'Agence Routière Départementale est missionnée pour améliorer la sécurisation de la voie de contournement de Bréhal :

Par la réalisation d'un giratoire à la sortie d'agglomération route de Granville. Travaux envisagés de mars à juin 2019

Ainsi que par la sécurisation de la voie de contournement par la mise en place de mur béton central avec fermeture des accès à Bréhal rue des Naults RD 314 et rues du Mesnil RD 592. Travaux prévus au deuxième semestre 2019.

Aménagement Avenue Maurice Marland

Un aménagement par l'Agence Routière Départementale est envisagé pour le premier semestre 2019.

Pour la sécurisation du carrefour avenue Maurice Marland et la rue des Naults, l'Agence Routière Départementale envisage un giratoire franchissable.

Rue Eisenhower - avenue Maurice Marland : Enlèvement des tilleuls malades.

En préparation de ces travaux les services techniques ont vu certains arbres malades. L'abattage aura donc lieu courant février.

STEP : STation d'EPuration des eaux usées



La station d'épuration de Bréhal sera en travaux courant avril / mai pour une durée de 18 mois.

Il s'agit d'une réhabilitation et d'une extension de la station d'épuration du centre bourg.

Une mise en conformité sera effectuée ainsi qu'une augmentation de sa capacité pour un coût de 2 100 000 € HT (travaux et études).

Ces travaux s'avèrent essentiels pour le développement de notre commune du fait d'une augmentation de sa population prévisible pour les dix prochaines années.

LES DEJECTIONS CANINES

Nous avons des plaintes régulièrement en Mairie à ce sujet, qu'il s'agisse des rues de Bréhal ou de la digue. Nous demandons à tous les maîtres d'être particulièrement vigilants en éduquant leurs animaux.



DECHETERIE DE BREHAL

Une adresse temporaire et de nouveaux horaires.

Depuis le 31 décembre 2018, la déchèterie de Bréhal est déplacée Zone Artisanale du Clos des Mares à Bréhal (à côté du garage Renault) pour une durée de 5 mois. Le temps des travaux, la déchèterie provisoire sera fermée le mercredi matin.

Infos

☎ 02 33 61 47 93

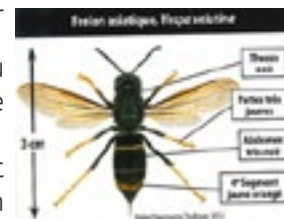
@ laperelle@orange.fr

FRELONS ASIATIQUES Démarches :

Le frelon asiatique est nuisible d'avril à mi-novembre et il est donc nécessaire de s'en débarrasser.

Vous devez donc signaler la présence d'un nid en Mairie au 02.33.61.61.24 ou mairie@ville-brehal.fr sur cette période de l'année.

En dehors de cette période les frelons sont inactifs il n'est donc pas nécessaire de le signaler de mi novembre à fin mars.



RECENSEMENT CITOYEN

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire, vous devez vous présenter obligatoirement en Mairie pour vous faire recenser.

Tous les jeunes, garçons et filles sont concernés.

Les documents à fournir : le livret de famille et la carte d'identité.

Un numéro de téléphone et une adresse mail vous seront également demandés.



IMPORTANT

Un jeune recensé en Mairie hors délai sera convoqué tardivement à la Journée Défense et Citoyenneté avec les conséquences qui en découlent. En effet, **le seul document exigé** pour la constitution des **dossiers de candidature aux examens et concours** soumis au contrôle de l'autorité publique est le **certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

LES CONCERTS DU MOIS

27.28.29 mars

• Région en scène



Mercredi 27 mars - 21h00

Huits nuits + Adély's - Salle Polyvalente / Saint Martin de Bréhal

Judi 28 mars - 21h00

Collo + Vince Lahay - Salle Polyvalente / Saint Martin de Bréhal

Vendredi 29 mars - 11h00

Ouh la la - Joe Sature - Salle de la Halle aux Grains à Bréhal

LES AGENDAS 2019

SONT
DISPONIBLES
EN MAIRIE



Mairie de Bréhal

20 rue du Général de Gaulle

50 290 Bréhal

Tel : 02 33 61 61 24

www.ville-brehal.fr

mairie@ville-brehal.fr

TÉLÉCHARGER
l'application officielle de la Ville

